



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN	VILLE DE LIBERCOURT EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS
---	---

**DECISION N° 67/2025 PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire de la Ville de LIBERCOURT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment article L. 2122-22,
- Vu la délibération n° 2020/15 en date du 24 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment, l'alinéa 26 l'autorisant, au nom de la commune, à demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales, l'attribution de subventions sur des projets communaux portant sur l'investissement ou le fonctionnement,
- Vu le dossier présenté par la Commune auprès du Département du Pas-de-Calais pour l'acquisition des collections du Centre Culturel

DECIDE :

Article 1 : de solliciter le concours financier du Département du Pas-de-Calais pour l'acquisition des collections du Centre Culturel

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Article 3 : d'inscrire la présente décision au registre des délibérations et décisions, de la porter à la connaissance du Conseil Municipal dans le cadre des communications du maire et de la publier au recueil des actes administratifs de la commune.

Article 4 : Ampliation en sera :

- Adressée au Receveur Municipal
- Notifiée au Département du Pas-de-Calais

LIBERCOURT, le 28 mai 2025

Le Maire,

Daniel MACIEJASZ

Signé électroniquement



Monsieur le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication et/ou notification.